

NOTE SYNTHETIQUE
SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2016
VOTÉS LE 7 AVRIL 2016

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

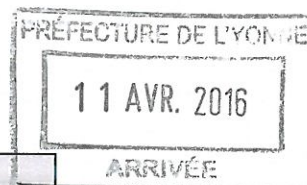
Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL 2016

I. Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale d'Arcy-sur-Cure : *source INSEE*

2013	2014	2015	2016
520 hab	514 hab	507 hab	506



L'analyse des ratios d'Arcy-sur-Cure :

La population DGF 2016 n'étant pas connue à ce jour, les ratios ne peuvent être actualisés

La population DGF d'Arcy-sur-Cure :

2013	2014	2015	2016
699 hab	710 hab	705 hab	

① Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2013	2014	2015	2016
536 €	452 €	459 €	

② Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2013	2014	2015	2016
499 €	536 €	535 €	

En neutralisant pour 2014 et 2015 en recettes les opérations de cessions.

Ces 2 ratios, permettent de constater que les Recettes Réelles de Fonctionnement restent supérieures aux Dépenses Réelles de Fonctionnement, grâce à la maîtrise des dépenses.

③ Produit des impositions directes / population DGF:

2013	2014	2015	2016
194 €	195 €	200 €	

Ce ratio est en augmentation par rapport à l'année dernière, cela tient à la revalorisation des bases de fiscalité.

La loi de finance prévoit une revalorisation des bases de 1% contre 0.9% en 2015.

	Bases effectives 2013	Bases effectives 2014	% évolution	Bases effectives 2015	% évolution	Bases 2016	% évolution
Taxe habitation	742 166	776 520	+ 4,62 %	784 604	+ 1,04 %	818 100	+ 4.26 %
Taxe habitation sur logements vacants	28 805	17 930	- 37,75 %	23 563	+31,41 %	Non connues à ce jour	
Taxe foncière bâtie	521 891	525 578	+ 0,71 %	534 697	+ 1,73 %	536 300	+ 0.30 %
Taxe foncière non bâtie	29 935	30 229	+ 0.98 %	30 506	+ 0,92 %	30 800	+ 0.96 %

Taux d'imposition 2016 :

- Taxe d'habitation : 7.63%

- Taxe foncière bâti : 12.79%

- Taxe foncière non bâtie : 33.86%

⑤ Dépenses d'équipement brut / population DGF:

2013	2014	2015	2016
137 €	248 €	134 €	

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable.

⑥ Encours de la dette/population DGF :

2013	2014	2015	2016
279 €	231€	195€	

Il convient de noter que ce ratio reste inférieur à la moyenne de la strate, qui est de 596 euros par habitant en 2014

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

La structure de la dette est composée de 2 emprunts à taux fixe.

Ces taux garantissent à la commune une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

7 DGF (dotation globale de fonctionnement) / population DGF :

2013	2014	2015	2016
123 €	118 €	110 €	

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

8 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2013	2014	2015	2016
36 %	49 %	48 %	

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

9 (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement :

2013	2014	2015	2016
117 %	72 %	93 %	

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt.

II. Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

a) tableau des subventions aux associations.

Association Sportive d'ARCY	800 €
Club de l'Amitié	50 €
Entente Basse Cure	50 €
Les Arcadies	300 €
L'Ecrit libre	100 €
Les Clés du Renouveau	300 €
Les écoliers du VAPS	100 €

b) tableau des prestations en nature accordées aux associations.

ASSOCIATION	EVENEMENT	PRESTATION	COUT ESTIME
Les Arcadies	Atelier Couture	Mise à disposition salle des fêtes	360 €
Les Arcadies	Atelier artistique	Mise à disposition salle des fêtes	360 €
Les Arcadies	Tennis de table (entraînements, matchs, tournois)	Mise à disposition salle des fêtes	800 €

Les Arcadies	Organisation de différentes activités d'animation et loisirs) (concours de belote, loto, chandeleur, vide coffres.....)	Mise à disposition salle des fêtes	80 €
ARCY LADORE	Répétitions, concert	Mise à disposition ancienne classe, salle des fêtes, église	380 €
Club de l'amitié	Réunions conviviales entre personnes âgées	Mise à disposition ancienne classe	360 €
Club de l'amitié	Repas annuel	Mise à disposition salle des fêtes	40 €
Arcy Gym	Activités sportives	Mise à disposition salle des fêtes	360 €
L'Aime en Terre	Atelier Théâtre	Mise à disposition ancienne classe	360 €
ODSAA	Activités sportives	Mise à disposition salle des fêtes	360 €
Les Filous Futés	Atelier Théâtre	Mise à disposition ancienne classe et salle des fêtes	380 €
Les Amis de la Chapelle	Repas annuel	Mise à disposition salle des fêtes	40 €
Les Amis de la Chapelle	Organisation de diverses manifestations culturelles	Mise de la Chapelle du Beugnon, prêt de tables, bancs, mise à disposition de personnel et du camion pour retrait matériel d'exposition	840 €
Les Clés du Renouveau	Organisation de différentes manifestations (téléthon, les bouchons d'amour, exposition de peinture...)	Mise à disposition de la salle des fêtes, prêt de tables, bancs, chaises, mise à disposition de personnel et du camion pour retrait matériel d'exposition	500 €

Le conservatoire de Musique de Vermenton	Concert	Mise à disposition de la salle des fêtes	50 €
Association VAPS	Repas Carnaval	Mise à disposition de la salle des fêtes	40 €

III. Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes (prévisionnel)

	Budget Principal	Budget Service d'eau	Budget du commerce
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Recettes	374 401,00 €	58 049,00 €	23 327,00 €
Dépenses	440 559,00 €	221 642,00 €	23 327,00 €
Résultat de l'exercice	-66 158,00 €	-163 593,00 €	0,00 €
Résultat antérieur reporté	66 158,00 €	163 593,00 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Recettes	329 690,00 €	43 514,00 €	27 871,00 €
Dépenses	310 962,00 €	78 346,00 €	8 910,00 €
Résultat de l'exercice	18 728,00 €	-34 832,00 €	18 961,00 €
Résultats antérieurs reportés	-18 728,00 €	34 832,00 €	-18 961,00 €
Besoin de financement	0,00 €	0,00 €	0,00 €

IV. Liste des organismes pour lesquels la commune...

a) ...détient une part de capital

NEANT

b) ... a garanti un emprunt

NEANT

c) ... a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

NEANT

V. Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement

<i>Emprunt</i>	<i>Organisme prêteur</i>	<i>Restant dû au 01/01/2016</i>	<i>Capital</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Frais</i>	<i>Total</i>
ACHAT BATIMENT TRAVAUX 2 LOGTS						
	Caisse d'épargne	22 924,08	10775.38	1412.01	0,00	12 187,39
EMPRUNT VOIRIE BATIMENT						
	Banque Populaire	114 931,42	8 118.97	5 106.59	0,00	13 225,56
TOTAL		137 855,50	18 894.34	6 518.60	0,00	25 412,95

<i>Emprunt</i>	<i>Date</i>	<i>Numéro</i>	<i>Restant dû</i>	<i>Capital</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Frais</i>	<i>Total</i>
ACHAT BATIMENT TRAVAUX 2 LOGTS							
	25/01/2008	1	100 000,00	10 162,22	2 025,17	0,00	12 187,39
	25/01/2009	2	89 837,78	8 423,19	3 764,20	0,00	12 187,39
	25/01/2010	3	81 414,59	8 776,12	3 411,27	0,00	12 187,39
	25/01/2011	4	72 638,47	9 143,84	3 043,55	0,00	12 187,39
	25/01/2012	5	63 494,63	9 526,97	2 660,42	0,00	12 187,39
	25/01/2013	6	53 967,66	9 926,15	2 261,24	0,00	12 187,39
	25/01/2014	7	44 041,51	10 342,05	1 845,34	0,00	12 187,39
	25/01/2015	8	33 699,46	10 775,38	1 412,01	0,00	12 187,39
	25/01/2016	9	22 924,08	11 226,87	960,52	0,00	12 187,39
	25/01/2017	10	11 697,21	11 697,21	490,18	0,00	12 187,39
EMPRUNT VOIRIE BATIMENT							
	08/03/2012	1	150 000,00	11 669,31	1 556,25	0,00	13 225,56
	08/03/2013	2	138 330,69	7 484,84	5 740,72	0,00	13 225,56
	08/03/2014	3	130 845,85	7 795,46	5 430,10	0,00	13 225,56
	08/03/2015	4	123 050,39	8 118,97	5 106,59	0,00	13 225,56
	08/03/2016	5	114 931,42	8 455,91	4 769,65	0,00	13 225,56
	08/03/2017	6	106 475,51	8 806,83	4 418,73	0,00	13 225,56
	08/03/2018	7	97 668,68	9 172,31	4 053,25	0,00	13 225,56
	08/03/2019	8	88 496,37	9 552,96	3 672,60	0,00	13 225,56
	08/03/2020	9	78 943,41	9 949,41	3 276,15	0,00	13 225,56
	08/03/2021	10	68 994,00	10 362,31	2 863,25	0,00	13 225,56
	08/03/2022	11	58 631,69	10 792,34	2 433,22	0,00	13 225,56
	08/03/2023	12	47 839,35	11 240,23	1 985,33	0,00	13 225,56
	08/03/2024	13	36 599,12	11 706,70	1 518,86	0,00	13 225,56
	08/03/2025	14	24 892,42	12 192,52	1 033,04	0,00	13 225,56
	08/03/2026	15	12 699,90	12 699,90	527,05	0,00	13 226,95

VI. Liste des délégataires de service public

NEANT

VII. Tableau des acquisitions et cessions immobilières

CESSIONS :

Désignation	Montant
Local Rue de l'église	3 000 €

ACQUISITIONS :

NEANT

VIII. BUDGET 2016

Nous avons terminé l'année 2015 avec un **excédent cumulé de 47 430.63 €** qu'il convient de reporter en 2016.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu en 2015	BP 2016	% BP 2016 /CA 2015
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	68 450	64 395	-5,92%
73	IMPOTS ET TAXES	156 497	156 295	-0,13%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	114 414	120 211	5,07%
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	18 989	20 000	5,32%
76	PRODUITS FINANCIERS	0	0	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Sans les Cessions)	8 893	500	-94,38%
13	ATTENUATION DE CHARGES	10 029	10 000	-0,29%
	RECETTES REELLES	377 272	371 401	-1,56%
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET AUX +/- VALUES	1 175	3 000	155,32%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	12 823	66 158	415,93%
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	391 270	440 559	12,60%

Concernant les dotations de l'état

✚ La principale, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** : la perte sera de 6 962 €

	DGF perçue	Différentiel en €	% de perte	Dont contribution de la commune au redressement des finances publiques	Lois de finance
2012	85 919 €				Gel de l'enveloppe de la DGF
2013	85 761 €	- 158 €	- 0.18%		Gel de l'enveloppe de la DGF
2014	83 663 €	- 2 098 €	- 2.45%	2 966 €	Baisse de 1.5 milliards d'€ de l'enveloppe
2015	77 242 €	- 6 421 €	- 7.67%	6 293 €	Baisse de 3.67 milliards d'€ de l'enveloppe
Prévisionnel	A percevoir	Différentiel en €	% de perte		
2016	70 280 €	- 6 962 €	- 9.01%		
2017	63 250 €	- 7 030 €	- 10.00%		
De 2008 à 2017 soit en 5 ans		- 22 669 €	- 26.38%		

- En ce qui concerne la **Dotation de Solidarité Rurale (DSR) de péréquation**, le gouvernement a décidé d'augmenter le montant de son enveloppe au niveau national de 117 millions d'euros en 2015.

	DSR péréquation perçue	% évolution
2013	12 526 €	
2014	13 106 €	+ 4.63 %
2015	13 780 €	+ 5.14 %
Prévisionnel	A percevoir	
2016	14 640 €	+ 6.24 %

- La **Dotation de Solidarité Rurale (DSR) cible**, n'était à ce jour non perçue par Arcy, elle est destinée aux 10 000 premières communes de moins de 10 000 habitants les plus défavorisées parmi celles éligibles à la dotation de solidarité rurale de péréquation ou la dotation de solidarité rurale Bourgs Centres. Elle est destinée à concentrer l'accroissement de la dotation sur les 10 000 communes rurales les plus fragiles.

	DSR cible perçue	% évolution
2013	0 €	
2014	0 €	
2015	0 €	
Prévisionnel	A percevoir	
2016	12 890 €	+ 100.00 %

✚ Au titre de la **Dotation Nationale de Péréquation (DNP)** :

	DNP perçue	% évolution
2013	11 574 €	
2014	13 435 €	+ 16.08 %
2015	14 492 €	+ 7.87 %
Prévisionnel	A percevoir	
2016	14 514 €	+ 0.15 %

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	Mandaté en 2015	BP 2016	% BP 2016/CA 2015
011	CHARGES A CARACTERE GENERALE	112 024	168 240	50,18%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	154 879	134 000	-13,48%
65	AUTRES CHARGES DE LA GESTION COURANTE	39 901	49 335	23,64%
66	CHARGES FINANCIERES	6 814	5 800	-14,88%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Sans les cessions)	0	19 152	0,00%
014	ATTENUATION DE PRODUITS	9 640	4 820	0,00%
	DEPENSES REELLES	323 258	381 347	17,97%
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET AUX +/- VALUES + AMORTISSEMENTS	1 856	681	-63,31%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	43 228	58 531	35,40%
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	368 342	440 559	19,61%

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu en 2015	BP 2016	% BP 2016 / CA 2015
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	60 531	149 084	146,30%
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	0	56 924	0,00%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0,00%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0	0	0,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		0,00%
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0	0	0,00%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0,00%
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		60 531	206 008	240,34%
10	DOTATIONS , FONDS DIVERS ET RESERVES	7 676	20 300	164,47%
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	46 326	29 998	-35,25%
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVEST NON TRANSFERABLES	0	0	0,00%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS	1 000	3 000	200,00%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0	0	0,00%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0,00%
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0	0	0,00%
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		55 001	53 298	-3,10%
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		115 532	259 306	124,45%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	43 228	58 531	35,40%
040/041	OPERATIONS OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT DE SECTION A SECTION	3 410	11 853	247,56%
001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	0	0	0,00%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		46 638	70 384	50,91%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		162 170	329 690	103,30%

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	Mandaté en 2015	BP 2016	% BP 2016 / CA 2015
	IMMOBILISATIONS			
20	INCORPORELLES (SAUF COMPTE 204)	1 170	600	-48,72%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0	0	0,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 792	236 190	1156,85%
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0	0	0,00%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	47 817	40 000	-16,35%
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	67 779	276 790	308,37%
10	DOTATIONS , FONDS DIVERS ET RESERVES	0	0	0,00%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0,00%
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	26 597	23 000	-13,52%
18	COMPTE DE LIAISON	0	0	0,00%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0	0	0,00%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0,00%
020	DEPENSES IMPREVUES	0	0	0,00%
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	26 597	23 000	-13,52%
	TOTAL DES DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT	94 376	299 790	217,65%
040/041	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2 030	11 172	450,34%
001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	41 264	18 728	-54,61%
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	43 294	29 900	-30,94%
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	137 670	329 690	139,48%

BUDGET EAU POTABLE 2016

A/ Les résultats

Nous avons terminé l'année 2015 avec **un excédent cumulé de 198 426.19 €** qu'il convient de reporter en 2016.

B/ Budget 2016

Le budget primitif s'équilibre à la somme de 221 642 € pour l'exploitation et 78 346 € pour l'investissement.

1/ Les dépenses :

- En exploitation :
- Chapitre 011 (charges courantes) : 164 504 €
- Chapitre 012 : Les frais de personnel sont estimés à 12 000 €
- Chapitre 67 (charges exceptionnelles) : 200 €
- Chapitre 042 (amortissements) : 9 938 €

Un virement à la section d'investissement sera prévu pour 30 000 €.

- En investissement : une première tranche de travaux de changements de compteurs équipés de tête de lecture pour des relevés à distance est envisagée ainsi qu'une partie de renouvellement du réseau pour 76 547 € et des amortissements de subventions pour 1 799 €

2/ Les recettes

Evolution du prix de l'eau de 0.15 € par m³ soit un montant fixé de 0.85 € en 2016 contre 0.70 € en 2015

- En exploitation :

Pour l'année 2016, le tarif de la redevance de la lutte contre la pollution part communale reste à 0.22 €/m³ tout comme en 2015.

En effet, le tarif de cette redevance est fixé par l'Agence de l'eau en fonction de la zone dans laquelle la commune se situe. Elle est définie en fonction de l'état écologique des rivières : plus la qualité de l'eau puisée dans les nappes est correcte, plus le taux est bas.

- En investissement :

Le FCTVA représentera 3 576 €, les amortissements 9 938 € et le virement de la section de fonctionnement 30 000 €.

A/ Les résultats

Nous avons terminé l'année 2015 avec un **déficit cumulé de 9 555.73 €** qu'il convient de reporter en 2016 contre 263 213.65 € fin 2014.

Cette baisse de déficit s'explique par l'encaissement des subventions pour la construction du bâtiment

B/ Budget 2016

Le budget primitif s'équilibre à la somme de 23 327 € pour l'exploitation et 27 871 € pour l'investissement.

1/ Les dépenses :

- En exploitation :

Chapitre 011 (charges courantes) : 100 €.

Chapitre 66 : Les **intérêts** des emprunts sont prévus à hauteur de 4760 €.

Un virement à la section d'investissement est possible à hauteur de 18 467 €.

- En investissement :

- le remboursement du **capital** des emprunts pour 8 910 €
- le déficit reporté est de 18 961 €

2/ Les recettes

- En exploitation :

Les recettes liées aux loyers et remboursement de la taxe d'ordures ménagères sont estimées à 4 475 €. Compte tenu des dépenses évoquées ci-dessus, une **subvention du budget général** est prévue à hauteur de 18 852 €.

- En investissement :

Pour équilibrer cette section, l'excédent de fonctionnement reporté est de 9 404 €, en sus du virement de la section d'exploitation de 18 467 €

